



Photo : © claro fair trade - El Ceibo

# Soutien de l'État au commerce équitable en Suisse : peut mieux faire...



Photo : © claro fair trade - GreenNet

## Éditorial

### Dossier

Pourquoi le commerce équitable n'est-il pas soutenu en Suisse ? 3

### La Voix des Producteurs

Napam Beogo, « Espoir de demain » en langue moré 7

Les artisans de COPAVIC ne perdent pas leur souffle 9

### Le produit

Claronella, la pâte à tartiner bio, équitable et sans huile de palme 13

### Recette

Tapenade de lentilles au sésame 14

### Action citoyenne

Entreprises responsables, où en est la Suisse ? 15

### L'agenda

Expositions et tables rondes 16

### Impressum - Journal des Magasins du Monde

ex aequo n°78 - mai 2022 - Tirage 800 ex.  
4 parutions par an. Dans les articles du journal *ex aequo*, l'utilisation du masculin ou du féminin est laissé au libre choix de son rédacteur ou de sa rédactrice. Le genre masculin ou féminin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte. Nous sommes toutefois favorables à l'écriture inclusive et l'utilisons tant que possible.

### Éditeur

Association romande des Magasins du Monde  
Avenue Dickens 6 - 1006 Lausanne  
Tél. 021 661 27 00 - info@mdm.ch - www.mdm.ch

CCP 12-6709-5 - Association Romande des Magasins du Monde - 1004 Lausanne

### Abonnements 2022

Bénévole Mdm CHF 30.- Ami-e CHF 70.-  
Soutien CHF 110.- Parrainage CHF 360.-

### L'équipe de rédaction

Lara Baranzini - Nadia Laden - Bernadette Oriet  
Elisabeth Piras - Anne Monard

### Ont collaboré à ce journal

claro fair trade - Marie-Claire Comment

### Photos

claro fair trade - Napam Beogo  
EZA Fairer Handel / B. Calix images  
EZA Fairer Handel / mawi - Patricia Kulmann  
Multinationales responsables

### Maquette et graphisme

Anne Monard

### Relecture

L'équipe de rédaction et  
Françoise Duffey et Laurence Nicod

### Impression papier recyclé

Centre d'impression Le Pays SA, Delémont

### Envois postaux

Magasin du Monde Delémont

## Édito

Dans notre dernier numéro d'*ex aequo*, nous avons enquêté sur le soutien que les États octroient aux projets et à la promotion du commerce équitable en Europe et dans le monde. Cette enquête avait un but non dissimulé : pouvoir comparer avec ce qui se fait chez nous, en Suisse. Et le constat est décevant, sinon alarmant : presque rien. Alors qu'en Belgique, en France, en Italie, en Espagne ou au Portugal, le commerce équitable a une existence légale, en Suisse il est absent de tous les textes de loi au niveau fédéral. Et ce n'est pas tout... jusqu'en 2020, la Direction du Développement et de la Coopération soutenait les actions d'information et de sensibilisation du commerce équitable. Mais à la suite d'une décision du département des affaires étrangères, ce soutien a été stoppé net en janvier 2021. C'était une très mauvaise nouvelle pour notre mouvement. En espérant que les lignes bougent dans les prochaines années, nous ne pouvons que remercier encore et encore nos clientes et clients et les bénévoles de notre mouvement qui portent les Magasins du Monde depuis presque 50 ans et rendent possible une autre façon de faire du commerce !

### Un climat de solidarité pour la Journée Mondiale du Commerce Équitable

Le 14 mai, les 35 Magasins du Monde vous invitent à fêter le commerce équitable. Il permet aux producteurs de vivre dignement de leur travail et aussi d'agir contre le réchauffement climatique, notamment en luttant contre la déforestation grâce à l'agroforesterie et en privilégiant des modes de production respectueux de l'environnement. Si ce sujet vous intéresse, l'exposition « Un climat de solidarité » vous en dira plus, elle tourne actuellement partout en Suisse romande ! [mdm.ch/agenda](http://mdm.ch/agenda)

Nadia Laden

# LE COURRIER

L'information  
à un prix, son  
indépendance  
aussi

Offrez (-vous)  
un média  
engagé!

2 mois d'essai  
dès 19 Frs.

lecourrier.ch | 022 809 55 55

# Pourquoi le commerce équitable n'est-il pas soutenu en Suisse ?

Quand on s'intéresse aux possibles soutiens institutionnels fédéraux pour le commerce équitable (CE), il paraît pertinent d'aller regarder ce qui se fait au niveau du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), mais aussi au niveau de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Le constat est sans appel.

Philipp Scheidiger, directeur de la faïtière suisse du commerce équitable, Swiss Fair Trade, nous a informés qu'à sa connaissance, sur le plan fédéral, ni le SECO, ni la DDC n'apportent de soutien structurel à long terme aux acteurs suisses du commerce équitable. Il en va de même au niveau cantonal. S'il est possible de trouver des financements publics pour le lancement de nouveaux projets, ceux-ci sont limités dans le temps. C'est certainement une différence majeure par rapport aux autres pays européens, où une contribution fixe peut être versée aux ONGs qui s'occupent de CE. Il nous donne quelques exemples : « Notre homologue en Allemagne, Forum Fairer Handel, reçoit des contributions structurelles pour sa mission de promotion du CE, qui est reconnu comme un important outil pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Au fil des ans, cela représente plusieurs centaines de milliers d'euros de l'État. Swiss Fair Trade a reçu des contributions du SECO pour le démarrage de l'association et le lancement de la campagne Fair Trade Town, mais celles-ci étaient limitées à 3 ans ».

Il y a longtemps en 1981, l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (OFAEE) avait soutenu le projet « Promotion sur le marché suisse d'articles en jute du Bangladesh » commandé par OS3 (devenu claro). Lors de sa création en 1992, la Fondation Max Havelaar (MH) avait reçu un crédit du SECO, qui a ensuite été remboursé. De son côté, claro fair trade AG, le principal importateur suisse du commerce équitable, membre de la faïtière d'importateurs de commerce équitable européen (EFTA), n'obtient aucun soutien public. Pourtant, l'activité d'importateur de commerce équitable comporte, en plus du volet commercial, toute une série d'activi-

tés fondamentales en lien avec le suivi des projets dans les pays producteurs. Citons par exemple l'appui technique aux producteurs et les contrôles de respect des critères du CE. Rappelons en passant que tout en étant une SA, claro a inscrit dans ses statuts que ses éventuels bénéfices sont versés dans le fonds de promotion des producteurs.

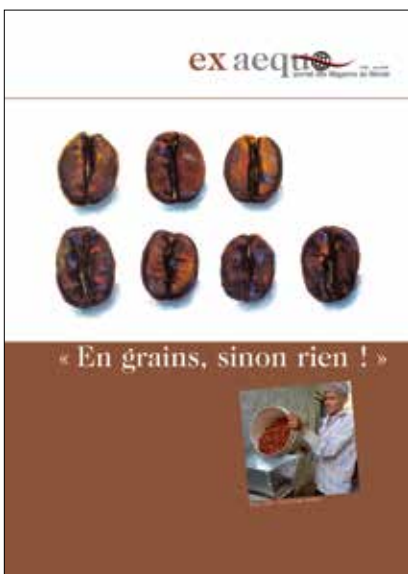
Dans un article de 2001 intitulé « Pourquoi subventionner le commerce équitable<sup>1</sup> », Catherine Schümperli Younossian soulignait déjà le fait que la politique suisse de soutien au CE se focalisait sur le démarrage des organisations de certification, vouées à terme à l'autofinancement à travers les cotisations des preneurs de licence. En d'autres termes, la filière labellisée MH du CE, qui a fait le pari de travailler avec les acteurs de l'économie classique (y compris les grandes surfaces et les grosses multinationales), a pu bénéficier d'un crédit public pour sa mise sur le marché.

Il serait intéressant aujourd'hui de comprendre pourquoi le contrôle de la filière intégrée, à savoir le respect des standards WFTO, n'est pas soutenu par des programmes publics. Serait-ce parce que cette filière exige ses organisations membres que la majorité de leurs activités concernent le CE et qu'elles utilisent les bénéfices en faveur de projets socio-écologiques et de campagnes d'information ? Ou est-ce juste à cause du fait qu'aucune demande dans ce sens n'a été formulée par les acteurs suisses du CE ?

En Suisse, où l'argument du libre marché est porté comme étendard, on pourrait s'attendre à ce que ce manque de soutien spécifique aux importateurs et vendeurs spécialisés dans le CE relève d'une politique générali-



1. Schümperli Younossian Catherine, 2001, Pourquoi subventionner le commerce équitable, article paru dans Le commerce durable : vers de plus justes pratiques commerciales entre le Nord et le Sud, AUROI, Claude, SCHÜMPERLI YOUNOSSIAN, Catherine - Genève : IUJED, 2001/06.



sée non-interventionniste de l'État dans les questions économiques. Mais si on va fouiller un peu dans les mécanismes de soutien institutionnels à l'économie privée, on trouve une multitude de fonds étatiques destinés à financer des projets dont les bénéficiaires sont des entreprises privées suisses.

La Confédération verse par exemple chaque année plusieurs millions de francs à la faïtière Proviande pour faire la promotion de la viande suisse et soutient chaque année l'Union Suisse des Paysans pour la promotion des ventes et la communication de base. Selon les chiffres de Greenpeace, la Confédération subventionne à hauteur de 39 millions de francs la vente de produits issus d'animaux et à hauteur de 8 millions de francs les produits végétaux. Dernièrement, la commission de l'économie du Conseil national a adopté une motion qui vise à élargir l'enveloppe financière actuelle de 2,8 à 9 millions de francs par année pour soutenir le secteur vitivinicole. Sans remettre en question ces soutiens (même si l'on est en droit de douter de la pertinence de soutenir, avec des fonds publics, la publicité pour la viande, en pleine crise climatique), il s'agit de montrer qu'il existe bel et bien des fonds publics en faveur de l'économie privée, ce qui rend d'autant plus incompréhensible le manque de soutiens spécifiques pour le CE.

D'autres programmes financés par des fonds publics fédéraux profitent à des entreprises privées. Par exemple, le Swiss Import Promotion Programme (SIPPO), un programme phare du SECO pour la promotion des importations en provenance des pays en développement et en transition. Comme on peut lire sur son site, *le SIPPO a pour vision globale la croissance économique durable et inclu-*

*sive et l'intégration des pays partenaires du SIPPO dans le commerce mondial, grâce à sa mission de soutien aux entreprises.* Sur le site du SECO, on explique qu'à travers ce programme « *importateurs suisses et exportateurs de pays en développement ou en transition profitent des services du SIPPO, qui vise à améliorer l'intégration de onze pays partenaires dans le commerce durable* »<sup>2</sup>. Il reste à savoir si leur vision d'une économie durable et inclusive se rapproche des normes du commerce équitable ou si l'on assiste à une initiative de greenwashing.

Çela pourrait être une piste intéressante à creuser pour les acteurs du CE, pour autant qu'une structure de CE soit active dans les six secteurs concernés par le programme<sup>3</sup> et dans l'un des onze pays concernés (Pérou, Colombie, Afrique du Sud, Tunisie, Maroc, Indonésie, Vietnam, Albanie, Macédoine, Bosnie-Herzégovine et Serbie). Avec un bémol : beaucoup de pays à faible revenu pour lesquels des projets de CE sont particulièrement intéressants en sont exclus (par le fait que les mesures du SECO s'appliquent à des pays de niveau intermédiaire).

Quid des composantes sociales et environnementales du CE reconnues dans les autres pays européens et soutenues par leurs politiques de coopération, comme le Programme équité en France<sup>4</sup>, mais aussi l'agence belge de développement (voir le dernier numéro d'*ex aequo*) ? La DDC a-t-elle une politique de soutien au commerce équitable ? Le constat n'est guère plus réjouissant, voire déstabilisant. Les organisations importatrices et distributrices de CE ne font pas l'objet d'une politique de soutien réelle et cohérente, sauf pour quelques appuis ponctuels et, dans le passé, un soutien assez régulier pour les

2. <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/seco/nsb-news/medienmitteilungen-2017.msg-id-66248.html>

3. Poissons et fruits de mer, Produits alimentaires transformés, Ingrédients naturels, Bois de menuiserie, Textiles de haute qualité et Tourisme durable

4. <https://www.programme-equite.org/acteurs>

5. Friedl Claudia - Collaboration de la DDC avec le secteur privé : <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeff?AffairId=20217346>;  
Molina Fabian - Principes directeurs de la DDC relatifs au secteur privé.

Analyse d'impact : <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeff?AffairId=20217345>;

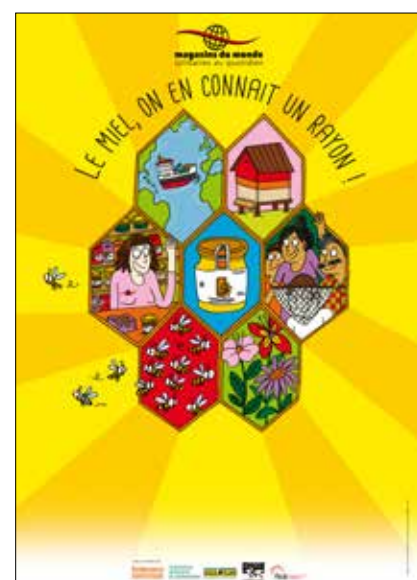
Qui a peur des ONG ?, Kristina Lanz, Alliance Sud : <https://www.alliancesud.ch/fr/politique/politique-de-developpement/politique-de-developpement/qui-peur-des-ong-partie-1>  
et <https://www.alliancesud.ch/fr/politique/politique-de-developpement/politique-de-developpement/qui-peur-des-ong-partie-2>

campagnes d'information. Mais aujourd'hui, il n'en reste rien à la suite de la décision de la DDC, (sous l'égide du département des affaires étrangères d'Ignazio Cassis) de ne plus cofinancer des activités d'éducation et de sensibilisation en Suisse. Le fait que cette annonce ait été faite le lendemain des résultats des votations sur l'initiative multinationales responsables en décembre 2020, qui a été portée par de nombreuses ONGs, est emblématique.

Mais la position de la DDC est encore plus déstabilisante. En effet, elle mise sur la collaboration avec le secteur privé<sup>6</sup> pour mettre en œuvre ses objectifs de coopération au développement ! Si cette politique de coopération avec le secteur privé date de plusieurs années, elle est aujourd'hui assumée et même promue. Récemment, elle a adopté les «Principes directeurs relatifs au secteur privé». L'intéressant article de Public Eye intitulé «Des subventions de la DDC pour les multinationales ? » tire la sonnette d'alarme. «Des documents internes de la DDC montrent qu'un montant annuel de 400 à 600 millions de francs, financé par le contribuable, pourrait à l'avenir être investi dans des partenariats public-privé. (...) Fin 2019, selon la DDC, seuls 10 % des projets en cours impliquaient des PME, et 4% seulement des entreprises sociales. En revanche, 23% des partenaires de projets étaient de grandes multinationales, 48 % étaient des partenariats dits multi-types (notamment des plateformes de dialogue avec des entreprises) et 14% des projets impliquaient des fondations (parmi lesquelles les fondations de sociétés) ou des investisseurs dits d'impact. Rien, dans le document stratégique, n'indique que ces proportions devraient changer ». On ne va pas reprendre ici toutes les informations que Public Eye a réussi à obtenir en vertu de la Loi fédérale sur la transparence. Un petit tour sur leur site en vaut vraiment la peine. On assiste à une confusion des rôles du

SECO et de la DDC, avec des programmes similaires et surtout focalisés sur la même catégorie d'acteurs. Dernier en date, le fonds d'amorçage lancé par le SECO et la DDC pour encourager les investissements dans les pays du Sud. La SDG Impact Finance Initiative vise à lever 100 millions de francs d'ici à 2030, auprès d'acteurs publics et philanthropiques, puis un milliard auprès d'investisseurs privés. Ce fonds a été lancé par la Confédération en partenariat avec Credit Suisse et UBS ! Et le SECO le soutient à hauteur de 19,5 millions de francs...

Un autre élément qui vient mettre de la confusion dans la répartition des rôles du SECO et de la DDC est le fait que cette dernière a récemment commencé à octroyer des subventions aux organisations qui promeuvent les objectifs de développement durable (ODD) au sein des entreprises suisses en Suisse, ce qui était auparavant du ressort du SECO. Le nouveau programme de la DDC Swiss Triple Impact<sup>7</sup> « permet aux entreprises d'améliorer leur performance en matière de développement durable tout en renforçant leur compétitivité ». Le programme permet de « cibler les ODD les plus importants pour [votre] entreprise, de mettre en place un plan d'action concret pour améliorer son impact social et environnemental (...) et de rejoindre un répertoire listant les entreprises suisses engagées ». Un tour sur le listing des participants au programme est édifiant. On y trouve, entre autres, des entreprises telles que Generali, Firmenich, Helvetia, L'Oréal Suisse, etc. Si d'un côté on ne peut que se réjouir de la prise de conscience par le secteur privé des enjeux du développement durable, on peut se demander si ce programme doit être financé par des fonds publics, qui plus est liés au département de la coopération au développement.



6. <https://www.publiceye.ch/fr/des-subventions-de-la-ddc-pour-les-multinationales>  
 7. <https://de.swisstripleimpact.ch>



On peut se demander si ces changements au sein de la DDC ne sont finalement pas représentatifs d'un rôle donné à la coopération au développement comme outil permettant de préparer le terrain pour ouvrir les marchés dans les pays émergents pour les entreprises suisses. Le fait que le vice-directeur de la DDC, en poste depuis 2019, vienne de Nestlé<sup>8</sup>, est assez emblématique de cette situation.

Ces changements au sein de la DDC interpellent et nous pouvons souscrire à l'appel du nouveau directeur d'Alliance Sud, paru récemment dans Le Courrier « il y a une priorité que l'actualité impose aujourd'hui : contrer la tendance du Conseil Fédéral à confier la coopération au développement au secteur privé, en particulier les grandes entreprises suisses. Il ne faut pas confondre les intérêts commerciaux helvétiques avec ceux des populations dans les pays en développement<sup>9</sup>».

La conclusion de nos recherches est assez démoralisante et explique notre frustration face à la qualité du travail de nos homologues en France, en Belgique et en Italie dont les actions sont reconnues et valorisées par leurs politiques publiques.

Espérons que les collectivités locales qui s'engagent pour le CE, comme les villes Fair Trade Town, puissent jouer un rôle pour faire remonter le message du CE jusqu'à Berne. Ou alors qu'un soutien politique permette de thématiser et de définir le CE dans nos textes institutionnels pour élaborer un plan de soutien à cette autre économie. En attendant, nous ne pouvons que remercier encore et encore les bénévoles de notre mouvement qui portent les Magasins du Monde depuis presque 50 ans et rendent possible une autre façon de faire du commerce !

Lara Baranzini

### Remerciements

En tant qu'associations à but non lucratif, les Magasins du Monde (MmM) ont été soutenus pour mener des campagnes de sensibilisation et d'information par des fonds fédéraux de la DDC, DDC, soit via les fédérations de coopération cantonales, soit directement par la DDC.

Mais ceci n'est désormais plus possible, en raison de la décision de la DDC de stopper le financement des activités d'éducation et de sensibilisation en Suisse. Ce, malgré le fait que l'Agenda 2030 pour le développement durable, signé par la Suisse, ainsi que le comité d'aide au développement de l'OCDE soulignent clairement l'importance de développer davantage la communication et la sensibilisation du public sur ces questions en Suisse. Les fédérations de coopération cantonales pourront soutenir les campagnes des MmM uniquement avec des fonds cantonaux ou communaux. C'est déjà le cas pour un certain nombre d'entre elles. Nous profitons de cet article pour les remercier !

8. Chez Nestlé il a été responsable des affaires publiques couvrant les droits de l'homme, les droits de l'eau et les relations multilatérales, directeur adjoint des affaires publiques et vice-président et responsable mondial des affaires publiques du groupe. Aujourd'hui, au sein de la DDC, il est gouverneur pour la Suisse au sein du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA) et chef du domaine Coopération globale de la DDC. Ce domaine est censé répondre aux « défis globaux dans les domaines du changement climatique, de la sécurité alimentaire, de l'eau, de la santé et de la migration (...), entretenir le dialogue avec des institutions multilatérales et participer au dialogue institutionnel et politique, observer les tendances internationales de la politique de développement et maintenir le dialogue avec des partenaires internationaux et des centres de recherches et, in fine, assumer une fonction de soutien pour toute la DDC dans les domaines de la gestion de l'information, de la transmission du savoir et de la culture. <https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/ddc/organisation/domaines/cooperation-globale.html>

9. Le Courrier, 22 février 2022 « Contrer la privatisation de la coopération », entretien avec Andreas Missbach. Propos recueillis par Christophe Koessler.

## Napam Beogo, « Espoir de demain » en langue moré

Fondée en 2000 par Alassane (Lasso) Ouédraogo et un groupe d'amis, Napam Beogo est aujourd'hui une organisation du commerce équitable (CE) qui a pris une formidable envergure et qui se distingue...

### ... Par ses racines historiques

Napam Beogo est une organisation relativement jeune dans le giron du commerce équitable. À ses débuts, elle a voulu être une structure d'accueil et de réinsertion socio-professionnelle par l'artisanat pour les jeunes en situation de handicap ou de précarité. Son centre artisanal, situé à Ouidi, un quartier de Ouagadougou, s'est spécialisé dans la fabrication et la vente de sculptures en bronze, d'instruments de musique et d'articles de couture. Comme la plupart des pionniers du CE, Lasso a pris son bâton de pèlerin pour sillonner l'Europe et les USA avec des valises pleines d'objets artisanaux à vendre. En explorateur, Lasso a visité dix coopératives du CE au Burkina afin de répertorier leurs problèmes communs. De ces rencontres, il est ressorti que les difficultés de commercialisation et de recherche de débouchés sont les plus courantes. En 2010, Napam Beogo et deux autres associations ont alors pris l'initiative de fédérer les structures du CE du pays afin d'accroître leur visibilité sur la scène nationale et internationale. Un réseau s'est constitué: la plateforme nationale du CE du Burkina (PNCE-B) dont Lasso a été le premier président. Parallèlement, Napam Beogo a monté un Centre culturel « Mains du Monde » (nom que j'ai soufflé à Lasso) comprenant une boutique du CE, une galerie d'exposition, un espace pour des concerts, des vernissages et une résidence artistique. Chaque semaine une animation culturelle est organisée.

### ... Par la vision globale de son directeur et l'ancrage culturel

Aujourd'hui, les activités artistiques ne sont jamais loin de la production biologique, artisanale et du commerce chez Napam. L'Espace culturel propose le Festival Mur-Mur « Quand les murmures de l'art et de l'équitable se rencontrent », un projet porté par l'association qui veut favoriser le développement artistique au Burkina Faso.



Photos : © Napam Beogo

L'objectif de Mur-Mur est de faire perdurer l'évènement culturel toute l'année par la création d'œuvres murales, faisant du quartier de Gounghin le quartier artistique de Ouagadougou. Ce festival comprend trois volets : une résidence artistique, une initiation artistique dans les écoles et une foire équitable. La ferme pédagogique « Mains du Monde » accueille en résidence, durant trois semaines, des artistes venant de plusieurs pays. L'objectif est de créer un cadre de réflexion, d'échange, de partage d'expérience autour des pratiques agro-écologiques et artistiques. Des camps de vacances sont aussi organisés pour les plus jeunes.



### ... Par l'élargissement de ses activités

En 20 ans, Napam Beogo a fait un pas de géant, qui passe naturellement par la diversification. Lasso, avec un flair de renard, a assez vite compris que la commercialisation du seul artisanat ne garantirait pas un avenir solide à l'organisation. Il a donc saisi au vol la nouvelle tendance écologique. En 2012, il a développé le volet entreprise agricole appelé NAPAM BIO, qui œuvre principalement à la promotion de l'agriculture biologique et des fermes agro-écologiques. Grâce au partenariat établi avec l'association bretonne du CE Ingalan, NAPAM BIO s'est lancée dans la production et l'exportation de soja garanti non OGM, de sésame, de bissap, d'arachide





Photos : © Napam Beogo

### ... Par son indépendance économique

Contrairement à de nombreuses associations du CE qui sont appuyées financièrement par des organismes du Nord, Napam Beogo a choisi l'autonomie économique. Elle ne bénéficie d'aucune subvention et fonctionne comme une entreprise. Lasso a toujours refusé d'entrer dans un système de dépendance, comptant sur l'effet multiplicateur des actions de base, misant sur la confiance et les aptitudes de chaque collaborateur et de chaque groupe.



et de sorgho. Le succès de ce projet a été tel que ses revenus ont permis l'achat de sept fermes vouées à l'agro-écologie, à l'agroforesterie, au maraîchage, au compostage, à la recherche et à l'élevage biologique ! La ferme Mains du Monde dispose d'espaces permettant d'accueillir des formateurs, des producteurs, des professionnels des filières agricoles et des artistes pour des sessions de sensibilisation à l'agroécologie. Dans certaines fermes, Napam Beogo a introduit des animaux (chevaux, chèvres, volaille) avec la volonté d'inscrire dans le travail agricole la totalité du cycle naturel : nourriture des bêtes avec les résidus des récoltes biologiques et production de fumure organique.

Et NAPAM BIO poursuit son expansion : c'est au tour d'une usine semi-industrielle de transformation agroalimentaire de voir le jour en 2019. L'idée est de procéder à la conservation de légumes produits sur les fermes. Pas question de miser sur l'exportation mais sur la vente locale et pour ce faire, un bâtiment abritant un magasin « Alimentation bio » a été construit à Gounghin, à proximité de Napam Beogo. Tout ce qui sort de NAPAM BIO est certifié Ecocert (bio-équitable) et Cnabio (certification locale de référence). L'administration de Napam Beogo a profité de déménager dans des bureaux attenants à la fabrique. Pour compléter le tableau, mentionnons encore l'engagement de l'organisation dans des actions citoyennes : lutte contre Monsanto et les OGM, lutte contre les moustiques génétiquement modifiés.

À moins d'imprévus, Napam Beogo va certainement poursuivre son émancipation et passer de mutation en mutation, au gré des évolutions sociales. Du moins, tant que Lasso, doté d'un remarquable esprit d'innovation et d'entreprise, sera aux commandes. Prochaine étape : la vente directe de produits frais à « Alimentation bio » et par correspondance et la revalorisation de la filière bronze. Je lui pose la question du seuil critique au-delà duquel tout ce qui grandit se pervertit. Sa réponse fuse : Napam Beogo n'achètera plus de fermes au Burkina pour son compte. Elle prévoit d'en acquérir dans des pays voisins pour les laisser aux mains des autochtones. Cependant, Lasso reconnaît le besoin d'échanges réciproques avec les pays du Nord. Grâce aux exportations, Napam Beogo a pu développer la production pour la vente locale. Un parti pris pour l'ouverture.

Cet article fait la part belle à Lasso, nul besoin de préciser qu'il s'est entouré d'une solide équipe pour développer Napam Beogo. Il y a un peu plus de dix ans que je le connais et il m'a toujours fascinée. J'ai rencontré un être d'exception qui met ses multiples talents au service de l'être humain dans sa globalité.

Bernadette Oriet



# Les artisans de COPAVIC ne perdent pas leur souffle



Photos : © EZA Fairer Handel / mawi

**COPAVIC, la Coopérative de Production Artisanale de Verres de Cantel, une ville de l'Altiplano guatémaltèque, est aujourd'hui l'une des rares organisations spécialisées dans la production artisanale de verre soufflé. Elle est la seule qui partage les objectifs du commerce équitable (CE). Exemple à plus d'un titre, elle doit toutefois tenir compte des conditions spécifiques de cette production qui l'empêchent de réduire davantage son empreinte écologique.**

COPAVIC commercialise actuellement environ un tiers de sa production dans différents endroits du pays, dont son propre magasin et celui de l'aéroport national, et exporte uniquement vers des organisations du CE. claro fair trade propose différents modèles de verre soufflé depuis 2005.

### **S'affranchir de l'exploitation est possible !**

Au Guatemala comme ailleurs, la majorité des entreprises ne se tiennent pas aux dispositions relatives aux salaires et aux conditions de travail prévus par la législation de leur pays. Souhaitant s'affranchir de l'exploitation par le patron d'une usine de verre, 17 artisans d'origine indigène vivant dans la ville de Cantel, se sont lancés, dans les années 1970, dans la création de leur propre entreprise verrière. Pour ce faire ils ont misé, selon la tradition de leur peuple Maya-Quiché, sur le travail communautaire, ont acheté avec leurs économies un ancien champ de maïs et se sont mis à y construire un bâtiment abritant l'unité de production, des bureaux et un magasin.

Parallèlement, ils se sont organisés en coopérative afin de travailler, selon leurs propres mots « de façon égalitaire, solidaire et digne ». C'est ainsi qu'en 1976 COPAVIC (*Cooperativa de Producción Artesanal de Vidrios Cantel*) a vu le jour. Rapidement, leur production a été commercialisée, aussi bien sur place que sur le marché national et international. Vers la fin des années 1980, les contacts noués avec des organisations européennes du CE, qui font des commandes régulières et les préfinancent, ont permis à une cinquantaine d'artisans de gagner leur vie.

Aujourd'hui, tout en priorisant la fabrication d'articles utilitaires, plus faciles à écouler que des objets de décoration, COPAVIC ne peut occuper que 37 artisans et la période de production est limitée à neuf mois. La baisse générale des ventes d'artisanat en est la principale raison... Toutefois, la hausse des coûts de production et, par conséquent, du prix des produits finis, est également à prendre en considération.



Photos : © EZA Fairer Handel / B. Calix



Photo : © EZA Fairer Handel / mawi



Photos : © EZA Fairer Handel / B. Calix



Il en va de même avec les bénéficiaires, aujourd'hui quasi inexistantes alors qu'auparavant, ils avaient permis de réaliser des projets communautaires tels que l'adduction d'eau potable et d'électricité ou l'achat d'un véhicule pompier.

#### **Souffleur de verre : un métier réservé aux hommes ?**

À l'exception de deux femmes qui assurent des tâches administratives, se chargent de l'emballage des produits finis et participent à la gestion du magasin, il n'y a jusqu'à présent aucune présence féminine, malgré les tentatives de COPAVIC de leur ouvrir ses portes. En effet, en raison de l'effort physique nécessaire, le métier de souffleur de verre est considéré comme réservé aux hommes. COPAVIC vise à changer la donne, mais n'a pas encore réussi...

#### **Membres de la coopérative et employés : tous bénéficiaires de conditions de travail exemplaires !**

COPAVIC offre aux membres aussi bien qu'aux artisans qui préfèrent le statut d'employés à celui de coopérateurs, les mêmes excellentes conditions de travail. En plus d'un salaire décent, supérieur au minimum légal et de congés payés, tous bénéficient d'une assurance maladie et accident ainsi que d'une assurance-vie. La seule différence est que les employés – qu'il s'agisse d'artisans ou de personnes assurant diverses tâches telles qu'administration, gestion du magasin ou emballage des produits finis – n'ont pas le droit de participer aux décisions de l'assemblée générale.

Par ailleurs, la plupart des coopérateurs et des employés ne vivent pas uniquement du travail chez COPAVIC qui, de plus, ne peut pas les occuper toute l'année... De fait, ils complètent leur revenu en cultivant, entre autres, des aliments de base tels que maïs et haricots pour la consommation familiale.



Photos : © EZA Fairer Handel / mavi

**Depuis bientôt 50 ans,  
COPAVIC ne perd pas son souffle !**

Malgré la baisse des ventes, et par conséquent la réduction des places de travail, malgré le manque de moyens pour mener des projets sociaux, les artisans de COPAVIC ne perdent pas leur souffle... Ils témoignent,

selon leur souhait, qu'il est possible de s'organiser de façon efficace, d'innover, de baser une entreprise sur les valeurs de la culture indigène et de contribuer, même modestement, à la protection de l'environnement !

Elisabeth Piras



**Au nom du respect de l'environnement,  
COPAVIC essaie de polluer le moins possible !**

Un des principaux objectifs de la coopérative – constituée d'artisans d'origine Maya Quiché, pour qui la Pachamama (Terre-Mère) est sacrée – est d'éviter le plus possible les sources de pollution et de mener, par conséquent, des activités respectueuses de l'environnement telles que la collecte et le recyclage de verre. De plus, pour la création ou la finition d'objets nécessitant un moulage, elle s'est équipée de moules en aluminium recyclé.

En 2010, elle tente de rendre sa production plus écologique en utilisant, lorsque c'est possible, du gaz. Toutefois, pour la fonte du verre, qui nécessite des températures élevées que le gaz ne peut assurer, elle est obligée de recourir au diesel, quoique plus polluant.



Les verres et les carafes COPAVIC sont disponibles dans les Magasins du Monde.



Photos : © EZA Fairer Handel / B. Calix



Photos : © EZA Fairer Handel / mawi

### **Le verre soufflé, un art voyageur originaire du Proche Orient !**

Contrairement au tissage manuel pratiqué par la population Maya depuis toujours, l'art de fabriquer du verre soufflé ne date pas de l'ère précolombienne. Originaire du Proche Orient, arrivé en Europe à l'époque de l'Empire romain puis importé en Amérique latine par des colons européens aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, il a mis beaucoup de temps pour trouver des adeptes. Ce n'est qu'en 1970 que la première usine d'Amérique centrale a été ouverte au Guatemala. Aujourd'hui, l'atelier de COPAVIC est un des seuls du pays qui continue de pratiquer et de transmettre cet art.

### **Transformer du vieux verre en objet flambant neuf requiert du souffle, du doigté et de la patience !**

COPAVIC a opté, depuis ses débuts, pour la collecte et le recyclage du verre, pas toujours facile à trouver puisque certaines marques de boisson ont remplacé les bouteilles en verre par le plastique. Actuellement, COPAVIC achète des brisures ou bouteilles endommagées dans deux fabriques de bouteilles.

Tout d'abord, il s'agit de trier le verre selon sa couleur d'origine, puis de le nettoyer et de le briser en tout petits morceaux. En fonction des commandes, une coloration avec de la poudre d'acrylique est parfois effectuée.

Ensuite, le verre est fondu dans un four pendant plusieurs heures à une température de 800 à 1000°C. Arrive enfin l'opération délicate, effectuée par les maîtres-artisans assistés de leurs apprentis, pour

donner forme à la masse incandescente, en la tournant plusieurs fois, tout en soufflant dans une longue canne creuse métallique. Pour apporter la touche finale, la masse ainsi préformée est soufflée dans un moule. Quant à d'éventuels ajouts - par exemple d'une anse - ils doivent se faire pendant que la masse est encore malléable.

La dernière étape, qui demande également de la patience, est de laisser refroidir les objets lentement, pendant trois jours. En effet, en cas de refroidissement trop rapide, les objets risquent de se fragiliser et de se fissurer.

La patience est aussi de mise pour apprendre le métier... Les apprentis de COPAVIC assistent leur maître, ou exécutent des tâches moins exigeantes, pendant bien trois ans avant de pouvoir utiliser eux-mêmes la canne du verrier...

### **Pourquoi les verres de COPAVIC sont-ils épais ?**

Vous vous demandez peut-être pourquoi les verres de COPAVIC ne sont pas plus fins ? En fait, la coopérative explique qu'elle ne peut pas proposer des objets fins ou des formes spéciales telles que des boules de Noël, parce qu'elle ne dispose pas des matières premières ni des moyens techniques nécessaires.

Et si on valorisait cet état de fait en disant qu'il s'agit d'une spécificité propre à COPAVIC, autrement dit, d'une « marque de fabrication » ?

Par ailleurs, ne l'oublions pas : chaque objet de COPAVIC est une pièce unique !

### Sources :

Bernadette Oriet, « Carnet Guatemala », septembre 2021.  
 Birgit Calix/EZA, « Reisebericht », juillet 2009 et « Partnerbeschreibung » mars 2022.  
 EFTA FORMULARIO DE INFORMACIÓN, mars 2022.  
 GEPA, Produzentenporträt (sans date).  
[www.worthpoint.com/.../central-america/folk-glass-of-central-america](http://www.worthpoint.com/.../central-america/folk-glass-of-central-america).

# Claronella, la pâte à tartiner bio, équitable et sans huile de palme

Un quart de la population dominicaine souffre de malnutrition, une conséquence directe de la grave récession qui, durant la première décennie de ce siècle, a alimenté le chômage et la pauvreté. Les petits paysans constituent la majorité de la population dominicaine et un grand nombre d'entre eux vivent de la culture du cacao, bien qu'ils n'en retirent généralement pas un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins.

La CONACADO a été fondée en 1988 par de petits paysans qui vendaient le cacao séché, non fermenté, à des intermédiaires. En fondant une confédération nationale, ils ont pu commencer à exporter directement leur cacao et à en tirer des revenus plus élevés. Grâce à la collaboration d'organisations du commerce équitable comme claro, la CONACADO est parvenue à appliquer très rapidement les directives de la culture biologique du cacao et à satisfaire aux critères de la certification équitable.

Actuellement, cette confédération chapeaute neuf fédérations régionales qui regroupent à leur tour 130 organisations de base. Elle s'emploie à perfectionner en techniques de l'agriculture biologique, les producteurs et productrices. Le prix plus élevé perçu pour le cacao biologique certifié permet en outre d'améliorer les techniques et de diversifier la production. Ainsi, ces agriculteurs cultivent toujours davantage d'agrumes, d'avocats, de bananes et d'autres fruits destinés en premier lieu à leur consommation et au marché local.

Grâce à la prime du commerce équitable, la CONACADO forme ses membres à des techniques telles que la fermentation et le séchage, travaille à l'extension d'équipements d'alimentation en eau potable et en électricité, entretient des dispensaires, fournit du matériel scolaire et octroie des bourses.

Une petite entreprise de l'Emmental a élaboré, avec le cacao de la CONACADO, une pâte à tartiner de qualité supérieure à la recette extrêmement onctueuse, malgré l'absence d'huile de palme. Alors faisons en sorte que Claronella devienne le nouveau nom générique pour « pâte à tartiner aux noisettes et au cacao » !

claro fair trade



Photo : © Patricia Kulmann

# Tapenade de lentilles au sésame

**Pour 4 personnes\***

**125 g de lentilles vertes**

**50 g de lentilles corail**

4 branches de thym

1 échalote hachée

**5 cl de vinaigre balsamique blanc**

**1/2 cs de sucre de canne**

**1/2 cs de cumin**

1/2 cs de pâte de sésame

1/2 cs d'huile de sésame

**1/2 cs d'huile d'olive**

**Sel et poivre**

**Spizzichi au romarin** (crackers)



**Préparation**

Rincer séparément les lentilles vertes et les lentilles corail à l'eau froide. Les laisser tremper dans l'eau 30 min. avant de les cuire. Cuire les lentilles vertes 20 à 25 min. dans 3 fois leur volume d'eau (non salée) avec 3 branches de thym. Cuire les lentilles corail 10 à 15 min. dans 3 fois leur volume d'eau (non salée) avec 1 branche de thym. Égoutter. Faire suer l'échalote à l'huile d'olive. Ajouter le sucre et puis le vinaigre. Faire réduire jusqu'à évaporation complète du liquide et caramélisation de l'échalote.

Mixer les lentilles vertes avec l'huile de sésame, l'échalote, la pâte de sésame et le cumin. Saler et poivrer selon vos goûts et ajouter si nécessaire un peu d'eau ou d'huile d'olive afin d'obtenir une tartinade bien lisse. Ajouter les lentilles corail entières et réserver au frais. Servir avec des spizzichi au romarin en apéritif ou en tapas.

Auteur : Elodie Kestelyn, Antheit (Province de Liège)

\* Les produits notés en gras sont disponibles dans les Magasins du Monde

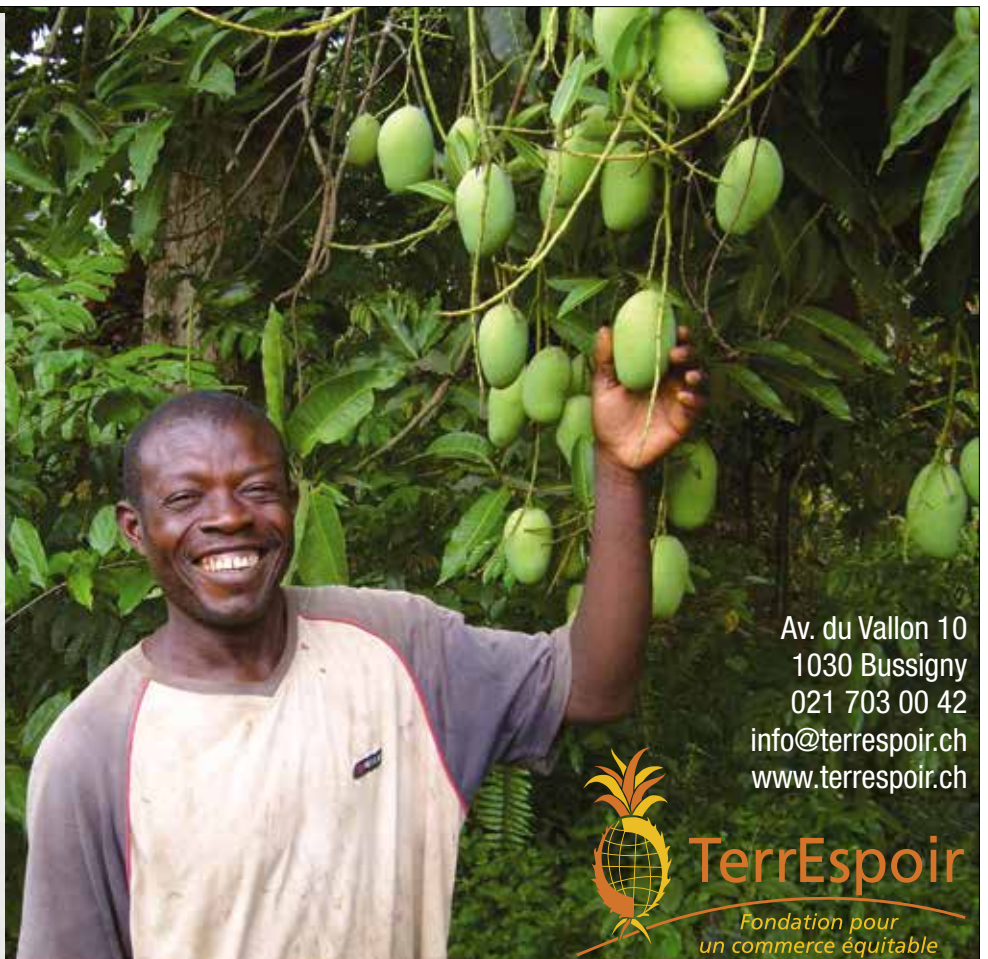
**La mangue Emeraude nouvelle est arrivée !**

Provenant de la zone du sud-ouest du Cameroun, la petite mangue «Emeraude» est cultivée de manière totalement naturelle par les cultivateurs partenaires de la Fondation TerrEspoir. Cette région anglophone, proche de la frontière du Nigeria, est touchée actuellement par de graves troubles politiques (mouvement indépendantiste) qui compliquent grandement le quotidien de nos producteurs.

Vous pouvez aussi trouver cette mangue sous forme séchée dans tous les Magasins du Monde.

Consommez de la mangue Emeraude, c'est joindre l'utile à l'agréable !

Le team TerrEspoir



Av. du Vallon 10  
1030 Bussigny  
021 703 00 42  
info@terrespoir.ch  
www.terrespoir.ch



**TerrEspoir**

Fondation pour un commerce équitable

# Entreprises responsables, où en est la Suisse ?

Il y a plus de 2 ans que nous avons voté sur l'initiative pour des multinationales responsables. L'Association romande des Magasins du Monde (ASRO) et ses magasins se sont investis dans la campagne pour que nos entreprises respectent les droits humains et ne portent pas atteinte à l'environnement dans les pays où elles exercent leurs activités. Sans doute vous rappelez-vous de cette campagne intense qui a abouti à une acceptation de cette initiative par la population suisse, mais pas à la majorité des cantons.

**Ce que l'initiative demandait, c'est ce que nous soutenons dans nos valeurs depuis le début de la création des Magasins du Monde. Il a toujours été évident que nous devons aussi associer notre voix à ces revendications.**

Depuis, les initiants n'ont pas baissé les bras et une coalition s'est constituée pour suivre le travail du Parlement suisse dans l'élaboration d'un contre-projet. L'ASRO est membre de cette coalition qui compte une soixantaine d'ONG ou d'associations, dont Public Eye qui apporte son expertise dans ce domaine.

En 2021, le Conseil fédéral a présenté un contre-projet. Il ne répond malheureusement pas à l'attente de la coalition, qui espérait encore que les entreprises ayant leur siège en Suisse respectent les droits humains et l'environnement et surtout que les victimes de violations puissent revendiquer leurs droits auprès des tribunaux helvétiques.

Selon Public Eye « Le contre-projet comporte uniquement des obligations de communiquer des informations non financières, relatives par exemple à l'environnement ou au social et des obligations de diligence raisonnable extrêmement limitées dans les domaines des minerais provenant de zones de conflit et du travail des enfants ». Lors de la campagne de votation sur l'initiative pour des multinationales responsables, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a martelé dans tout le pays qu'elle souhaitait une loi « coordonnée au niveau international ».

Des États européens bougent davantage dans ce dossier et à nouveau la Suisse est à la traîne. Le Conseil fédéral doit maintenant tenir sa promesse faite lors de la campagne de votation et veiller à ce que la Suisse se rallie au projet de Bruxelles, un projet de loi sur la responsabilité des multinationales à l'échelle de l'UE. Le texte contraint les multinationales à respecter les droits humains et l'environnement et contient des règles de responsabilité civile ainsi que des sanctions en cas d'infraction, comme le proposait l'initiative pour des multinationales responsables. Le Conseil fédéral doit maintenant tenir sa promesse faite lors de la campagne de votation et veiller à ce que la Suisse ne soit pas bientôt le seul pays d'Europe sans responsabilité des multinationales.

Les prochains mois seront décisifs : cet été la coalition lancera une vaste pétition pour rappeler sa promesse au Conseil fédéral et lui demander de présenter le plus rapidement possible une loi sur la responsabilité des multinationales. Pour que cette pétition soit la plus impressionnante possible, la coalition recherche dès maintenant des sympathisant-e-s prêt-e-s à l'aider à récolter des signatures dès le lancement de la collecte.

Si vous désirez vous engager, vous trouverez toutes les informations utiles sur : [www.responsabilite-multinationales.ch/engagement-signatures](http://www.responsabilite-multinationales.ch/engagement-signatures)





## Agenda • Retrouvez tous les événements sur [www.mdm.ch/agenda](http://www.mdm.ch/agenda)

### Du 11 avril au 28 mai, St-Maurice

Exposition « Un climat de solidarité », Médiathèque

### Du 2 mai au 13 mai, La Chaux-de-Fonds

Exposition « Un climat de solidarité », Lycée

### Du 25 avril au 13 mai, Nyon

Exposition « Un climat de solidarité »

Conférence le 28 avril 18h30, Maison de Quartier

### Du 16 au 30 mai, Tramelan

Exposition « Un climat de solidarité », CIP

Conférence le 22 mai 18h30, CIP

### 14 mai, Journée mondiale du commerce équitable

Les Magasins du Monde se mobilisent !

### 14 mai, Fair Trade Town, Delémont

Table ronde « Changement climatique : la nécessité d'une transition économique », Halle du Château 17h.

### Du 16 mai au 20 juin, Rolle

Exposition « Un climat de solidarité », Bibliothèque

### 31 mai, Fribourg

Table ronde « Artisanat : l'intelligence de la main face à la production industrielle ». Salle Rossier, 17h30

### Du 28 mai au 20 juin 2022, Porrentruy

Exposition « Un climat de solidarité », Bibliothèque

### 11 juin, Magasin du Monde de Porrentruy

40<sup>e</sup> anniversaire du magasin en partenariat avec Cinémajoie

### Du 27 juin au 5 juillet, Fribourg

Exposition « Un climat de solidarité », HEP de Fribourg

### Du 5 juillet au 15 août

Exposition « Un climat de solidarité » au Cercle de Vie à Château d'Oex

### Septembre

Exposition « Un climat de solidarité », Bibliothèque de Grône

### Du 16 au 18 septembre 2022, Saignelégier

Marché bio et exposition « Un climat de solidarité »



#### Abonnement 2022

Je m'abonne à *ex æquo* à titre de :

Bénévole 30 CHF

Membre soutien 110 CHF

Ami-e des Magasins du Monde 70 CHF

Parrain-Marraine 360 CHF

#### Inscription et versement :

Association romande des Magasins du Monde

Avenue Dickens 6, 1006 Lausanne

CCP 12-6709-5, IBAN CH83 0900 0000 1200 6709 5

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal - Localité \_\_\_\_\_

78